

Séance du 31 mars 2011

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 25 mars 2011, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, MM. Millet-Barbé, Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mmes Capdevielle, Thicoïpé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Dumas à M. le Maire, Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé, M. Aguerre à Mme Capdevielle, M. Etcheto à Mme Thicoïpé, Mme Loupien-Suarés à M. Bergé.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

M. Etchegaray présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **CULTURE ET PATRIMOINE** – Orgue de l'église Saint-Etienne — Demandes de subventions pour les travaux de restauration.

L'orgue de l'église Saint-Etienne, construit par la maison Merklin-Schütze, a été offert par le général John Hubard Caradoc et inauguré le 15 septembre 1864. Il a été construit au cours de la période la plus prospère de la maison Merklin, cette entreprise étant alors considérée comme sans égale en Europe.

Cet orgue, partie intégrante du patrimoine de la ville, a subi quelques transformations dans les années 1960, tout en restant dans un état proche de sa configuration originelle.

Il doit aujourd'hui faire l'objet de travaux de restauration. L'étude préalable menée en 2008 à la demande de la Ville par le technicien conseil de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Aquitaine préconise un retour complet à la conception d'origine, souhaitable aux plans technique et musical.

Cette opération, dont le coût s'élève à 92 000 € HT, entre dans le champ d'attribution de subventions de plusieurs partenaires (Ministère de l'Intérieur, Conseil régional d'Aquitaine, Conseil général des Pyrénées-Atlantiques), au titre du projet patrimonial et culturel qui l'accompagne. En effet, l'année 2014 sera marquée par la commémoration internationale de la bataille du 14 avril 1814 qui a eu lieu à l'église Saint-Etienne et du 150^{ème} anniversaire de l'installation de l'orgue, manifestation qui sera portée par l'association des Amis de l'église Saint-Etienne, laquelle s'est engagée par ailleurs à participer financièrement aux travaux de restauration.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions aux taux les plus élevés possibles auprès des différents partenaires potentiels.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.